Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 54 (1974)
Heft: 1

Rubrik: Cours de change et relations franco-suisses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cours de change et relations franco-suisses

Le 21 janvier dernier, le franc français est entré en flottement. Les interventions de la Banque de France sur le marché des changes ne s'opèrent plus en fonction des règles convenues avec l'Allemagne fédérale, les pays du Bénélux et le Danemark, mais suivant des critères que le gouvernement, voire la Banque, définit conformément à la conjoncture générale et aux objectifs poursuivis. Le flottement — limité à six mois, d'après les indications gouvernementales — ne devait pas être une dévaluation dissimulée.

En fait, c'est bien par une dévaluation de fait par rapport au franc suisse que l'opération s'est soldée durant les premières semaines de son application. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du cours du franc suisse (------- F financier) (——— F commercial) sur la place de Paris en fonction des premières cotations depuis le 17 janvier.

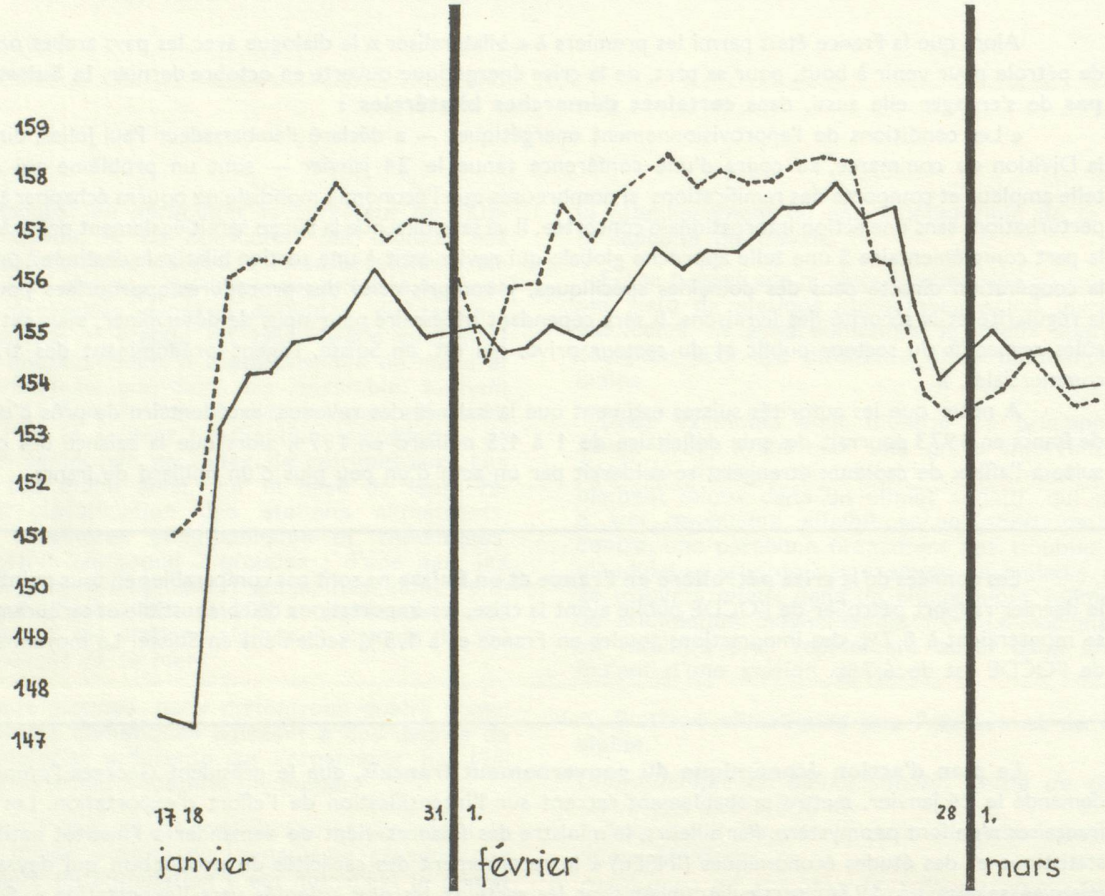

Entre les 17 et 18 janvier (derniers cours cotés avant le flottement) et le 8 mars, le taux de dévaluation de fait du franc financier a atteint le « sommet » de la crête les 12 et 20 février avec une dépréciation par rapport au franc suisse de 5 %. Nettement plus fortes étaient les oscillations du franc commercial qui avait atteint sa dépréciation maximum de 7,05 % le 21 février.

Cette évolution des cours accuse cependant une nette atténuation à partir du 26 février et semble s'orienter vers une dépréciation par rapport à la mi-janvier qui pourrait se stabiliser autour de 5 %. L'incertitude, toutefois, demeure entière et continuera à peser lourdement sur le développement des affaires franco-suisses. Inutile de souligner que la hausse du franc suisse favorise les exportations françaises vers la Suisse et le rendement en francs français des capitaux investis ou placés en Suisse, alors qu'à l'inverse, les importations provenant de Suisse et les opérations de rapatriement de fonds subissent de plein fouet l'effet de la dépréciation.

A noter que si la relation entre monnaie suisse et française est ce qui nous intéresse ici au premier chef, le franc français n'est pas seul en cause. Le franc suisse, pour sa part, est flottant depuis le 23 janvier 1973 et depuis cette date, il a subi un mouvement de fluctuation extrêmement fort. Jusqu'à la mi-février 1974, sa réévaluation moyenne et pondérée (compte tenu de l'importance des échanges extérieurs) était de 19,9 % après avoir atteint le « sommet » avec 24 % de réévaluation en juillet 1973. C'est par rapport à la Lire italienne (+ 30 %), à la Livre britannique (+ 22,4 %) et au Dollar US (+ 15,7 %) que l'appréciation du franc suisse est la plus forte. Par rapport au franc français elle est de 14,5 %.